



Emily Wang

Sociétaire, Fiscalité

Calgary

(403) 260-7083

ewang@osler.com

Admission au Barreau: Ontario, 2020 | Alberta, 2023

Domaines d’expertise

Fiscalité

Emily est sociétaire au sein du groupe Fiscalité. Emily donne des conseils sur une vaste gamme d’affaires en matière de différends fiscaux et de planification fiscale, notamment des appels complexes en matière fiscale et sur des questions de fiscalité internationale et d’imposition des ressources.

Elle a comparu devant la Cour suprême du Canada et a aidé dans des affaires devant différents paliers de tribunaux, y compris la Cour canadienne de l’impôt, la Cour suprême du Canada et la Cour du Banc du Roi de l’Alberta.

Avant de se joindre au groupe Fiscalité, elle a travaillé comme greffière pour l’honorable juge Kasirer à la Cour suprême du Canada et pour les juges de la Cour d’appel de l’Ontario.

En plus de sa pratique du droit fiscal, elle a une pratique active du pro bono, dans le cadre duquel elle a notamment travaillé sur un vaste éventail d’affaires en matière de droit constitutionnel, de droit criminel et de droit public. Elle a été nommée au tableau d’honneur de Pro Bono Ontario en 2023. Emily a obtenu son diplôme à la faculté de droit de l’Université Dalhousie en 2019. Pendant ses études de droit, elle a travaillé comme adjointe à la recherche pour les professeures Kim Brooks et Elaine Craig, dans les domaines du droit fiscal et du droit relatif aux agressions sexuelles. Elle a effectué son stage au sein du cabinet par des affectations dans les groupes Fiscalité, Recherche, Litiges, Droit des sociétés et Services financiers (affaires réglementaires).

Engagement communautaire

- Pro Bono Ontario, Programme d’aide liée aux demandes d’autorisation de la Cour suprême du Canada
 - *ACLC c. Terre-Neuve* : représentation de la British Columbia Civil Liberties Association en tant qu’intervenante devant la Cour suprême du Canada dans le cadre d’un appel concernant la constitutionnalité des restrictions de voyage en période de pandémie.
 - *Canada c. Power* : représentante pour la British Columbia Civil Liberties Association à titre d’intervenante à la Cour suprême du Canada dans un appel concernant des dommages-intérêts prévus par la Charte
-

Qualifications

Formation

- Dalhousie University - Schulich School of Law, J.D., Law
 - McGill University, B.A., Political Science & Cultural Studies
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Fondation canadienne de fiscalité
- Canadian Petroleum Tax Society